

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gestion de 1992 que les propos du président Roland Michaud, en particulier l'énoncé de son programme visant notamment à une collaboration accrue entre les sections romandes de la SIA, par souci d'efficacité. Les quelque 130 membres ont également accepté à une très large majorité le changement de dénomination proposé: dorénavant, le sigle *SVIA* sera remplacé par l'appellation *SIA vaudoise*. Cette adaptation à l'usage en cours dans le reste de la Suisse met fin à près d'un siècle de «dissidence» (il fut un temps où la qualité de membre *SVIA* n'était pas liée à l'appartenance à la SIA centrale!).

En revanche, l'assemblée n'a pas suivi le président dans les conséquences financières de son programme. C'est ainsi que l'attribution au président de section et aux présidents des groupes spécialisés d'indemnités annuelles fixes a été refusée, de même que l'augmentation de cotisations proposée.

A ce sujet, on peut juger que l'exposé d'Edgar Fasel sur la communication, présenté en fin d'assemblée, aurait pu inspirer le comité dans sa démarche. En effet, après une période de stabilité des cotisations, l'augmentation demandée n'avait rien d'abusif: ce que les membres attendent de leur société exige des moyens accrus. C'est effectivement la communication qui n'a pas passé entre le président Michaud et une petite majorité de ses ouailles. Personne ne sous-estimera l'engagement demandé aux présidents et aux membres des comités; malheureusement, la façon dont les indemnités de-

mandées ont été présentées évoquait un salaire plutôt qu'un dédommagement.

Certes, le comité actuel n'est peut-être pas responsable de l'omission d'une hausse des cotisations dans la période de haute conjoncture des dernières années. Il aurait toutefois pu envisager un plan d'augmentations progressives pour ces prochaines années, tant il est vrai que ce ne sont pas vraiment les sommes en cause qui font problème (l'augmentation massive votée sans problème par la section genevoise la veille de cette assemblée le montre), mais bien l'augmentation exprimée en % et le fait qu'elle tombe en période de crise. Relevons au passage que c'est bel et bien dans un tel contexte qu'on a besoin de réserves constituées au long des années de vaches grasses...

Quoi qu'il en soit, le comité, faute de disposer d'un budget, va remettre l'ouvrage sur le métier afin de proposer une solution de rechange lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

Signalons que les candidats proposés à l'assemblée ont été élus sans opposition, à l'exception de celui dont aucun des deux parrains n'était présent. Deux exposés encadraient cette assemblée:

- une présentation du Polydôme de l'EPFL par son concepteur, le professeur Julius Natterer, qui l'a assortie d'un plaidoyer pour une utilisation plus poussée du bois indigène dans la construction,
- un exposé du spécialiste en communication Edgar Fasel. Est-il be-

soin de dire l'intérêt que ses propos ont rencontré de la part d'un auditoire très sensibilisé à l'image de nos professions et à la recherche de moyens de l'améliorer aux yeux d'un large public?

Jean-Pierre Weibel

Candidatures

M. Christian Bridel, architecte, diplômé EPFL en 1989 (Parrains: MM. Fonso Boschetti et André Mingard)

M. Walter Heimgartner, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1973 (Parrains: MM. Jules Wilhelm et Jacques Monod)

Mme Lisa Jnider Ramseyer, architecte, diplômée EPFL en 1992 (Parrains: MM. Fabio Giacomazzi et Daniel Bersier)

M. Mohamed Kharchafi, ingénieur civil, diplômé Ecole nationale des Travaux publics de Vaux-en-Velin en 1984 (Parrains: MM. Edouard Recordon et Peter Egger)

M. Laurent Nicole, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1988 (Parrains: MM. Andreas Hirsbrunner et Michel Giannoni)

Mme Mirella Vogel, architecte, diplômée EPFL en 1990 (Parrains: MM. Julius Natterer et John MacIntyre)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Trafic marchandises: aidez-nous à économiser l'énergie!

DIANE 6 est le volet consacré, dans le cadre du programme d'action «Energie 2000», à l'encouragement d'un trafic marchandises économique en énergie et respectueux de l'environnement. Par le biais de plusieurs projets pilotes et en collaboration avec des représentants du secteur des transports, il s'agit d'examiner de nouvelles formes d'organisation et des mesures techniques susceptibles de diminuer la consommation énergétique et les atteintes à l'environnement liées au trafic des marchandises.

Pour la préparation et le suivi de ces projets pilotes, les spécialistes du domaine, que cette recherche intéresse,

sont invités à faire parvenir leur dossier, jusqu'au 31 mai 1993, à l'adresse suivante:

Direction de projet DIANE 6
M. L. Raymann
Ernst Basler & Partenaires SA
Zollikerstrasse 65
8702 Zollikon

Si ce thème de recherche rencontre vos intérêts et que vous pouvez justifier d'une expérience adéquate, nous vous inviterons volontiers à la soumission d'offres pour diverses études pilotes et leurs avant-projets. Les premiers mandats seront attribués à partir de juin/juillet 1993.

Grand succès pour Swissbau 93 malgré la crise du bâtiment

La 10^e édition de Swissbau qui s'est achevée le 7 février dernier a attiré de très nombreux visiteurs, puisque plus de 143 000 cartes d'entrée ont été vendues. Ainsi, malgré la crise et le recul de l'emploi dans l'industrie de la construction, le chiffre record de visiteurs de l'exposition précédente a été égalé. Tant les exposants et les représentants des divers secteurs concernés que les visiteurs parlent d'un salon particulièrement important et intéressant, où présentations spéciales et séminaires ont également connu un franc succès. Selon les professionnels interrogés, un salon est le maillon le plus direct et le meilleur pour assurer la communication entre l'offre et la demande.

Le principal motif de l'affluence étonnamment élevée est en effet attribué au fait que l'on éprouve des besoins accrus en matière d'information en des temps de problèmes économiques et de mutations structurelles.

vant être manipulé d'une seule main et offrant aux mères qui allaitent un grand confort d'utilisation, quant aux manivelles industrielles, créées par Claude Dupraz (Genève) et Luc Bergeron (Lausanne), elles permettent d'actionner des commutateurs à l'intérieur de boîtiers électriques.

Groupes scolaires économiques, Genève

Résultats

Les concours de projet lancés par la Ville de Genève pour la construction de groupes scolaires économiques à la rue des Allobroges 10 et au chemin Sous-Bois, quartier des Genêts, ont abouti aux résultats suivants.

Allobroges

1 ^{er} prix (Fr. 13 000.–)	Atelier 3, MM. Christian Exquis, Luciano Gentile et Jean-Luc Schneeberger, architectes. Collaborateur: M. Yannos Ioannides, Genève
2 ^e prix (Fr. 10 000.–)	Atelier d'architecture et d'urbanisme Dominique Reverdin, architecte, Genève
1 ^{er} achat (Fr. 7 000.–)	Atelier Cube, MM. Guy et Marc Colomb, Patrick Vogel, architectes. Collaborateurs: Mme Anouchka Birkner, MM. Thierry Poutalès, Philippe Trim, Franz Detting, Lausanne
2 ^e achat (Fr. 5 000.–)	Atelier d'architecture Sigfrido Lezzi, architecte. Collaborateur: M. Michel Maurer, Genève

Genêts

1 ^{er} rang, achat (Fr. 18 000.–)	Bureau d'architecture Béatrice Giovanoli & Alexis Mozer, architectes, Genève
2 ^e rang, 1 ^{er} prix (Fr. 15 000.–)	Bureau d'architecture Daniel Baillif & Roger Loponte, architectes. Collaborateurs: MM. Gabriel Schaer, Jürg Hodel, Carouge
3 ^e rang, 2 ^e prix (Fr. 7 000.–)	Bureau d'architecture Plarel SA, M. Thierry Brütsch, architecte, Lausanne
4 ^e rang, 3 ^e prix (Fr. 5 000.–)	Bureau d'architecture Raymond Bossy & Jacques Bagna, architectes. Collaborateurs: MM. Patrick Freiburghaus, Mmes Paula Paloluoma et Gabriel Morariu, Genève